

REUNION DES CHEFS DE MISSION – JA2019

La Réunion des Chefs de Mission pour les JA-2019 est programmée du 27 au 28 février 2019 à Rabat. Les Chefs de Mission des 54 pays africains ont d'ores et déjà été officiellement invités tant par l'ACNOA que par le COJAR. Ces travaux seront suivis d'une réunion de la Commission de Coordination des JA-2019 le 1^{er} mars 2019.



REUNION CONJOINTE UA-ACNOA-UCSA-COJAR

Depuis l'annonce de la désignation du Maroc comme pays organisateur des Jeux Africains 2019 en juillet 2018, différentes activités se sont déroulées et actions menées notamment des réunions techniques tenues au Caire en Egypte, et à Rabat au Maroc, une réunion de consultation tenue à Addis Abeba, en vue d'une organisation sans faille de cet évènement continental.

C'est dans cette même lignée qu'a eu lieu du 28 au 30 janvier 2019 une réunion conjointe regroupant l'Union Africaine, l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique, l'Union des Confédérations Sportives Africaines, le Comité d'Organisation des Jeux Africains de Rabat (COJAR) et les différentes confédérations africaines dont les sports sont inscrits au programme des Jeux. Le but était de ratifier les engagements des Jeux Africains, examiner et réviser les règlements généraux, et évaluer les différentes infrastructures sportives devant abriter cette 12^{ème} édition.

La réunion a vu la participation des Membres de la Commission de Coordination des Jeux de l'ACNOA, des responsables du Conseil des Sports de l'Union Africaine, des représentants de l'UCSA, des Présidents et représentants de 19 Confédérations sportives africaines, ainsi que des représentants des fédérations sportives marocaines.

La cérémonie d'ouverture de la réunion a été marquée par des allocutions du Ministre de la Jeunesse et Sports du Maroc, M. Rachid Talbi Alami, la Directrice des Affaires Sociales de l'Union Africaine, Mme Cisse Mariama Mohamed, du Président de l'ACNOA M. Mustapha Berraf, M. Ahmed Nasser, Président de l'UCSA et du Vice-président du Comité Olympique Marocain, M. Kamal Lahlou.

Chacun à son tour, les intervenants ont évoqué différents aspects de l'organisation des Jeux, tout en mettant l'accent sur leurs engagements concernant les différents domaines d'intervention. Ces dirigeants ont tous exprimé confiance et optimisme quant au succès des 12^{es} Jeux Africains.

Les travaux qui étaient dirigés par le Président de la Commission de Coordination des Jeux de l'ACNOA, M. João Manuel Da Costa Alegre Afonso, avec à ses côtés le Président du Comité de

Pilotage des 12^{es} Jeux Africains, M. Obbad Abdelatif, Mme Cisse Mariama Mohamed et M. Ahmed Nasser, Président de l'UCSA, ont porté essentiellement sur la révision des règlements généraux, des échanges sur les différents aspects organisationnels des Jeux – hébergement, sites des compétitions, système de communication, accréditations etc. – l'élaboration d'une feuille de route avec des échéanciers précis, ainsi que la constitution de la Commission de Coordination des Jeux.

Les amendements aux règlements généraux des Jeux ainsi que la feuille de route proposée ont été adoptés par la réunion conjointe.



Des visites des différents sites de compétitions, d'entraînements et hébergement ont été entreprises par des équipes en fonction de leur domaine de responsabilités en vue de déterminer le niveau de préparation et proposer des améliorations le cas échéant. Ces visites ont été suivies d'une séance de compte-rendu qui devrait permettre au COJAR de prendre en considération les différentes observations pour une organisation avec brio des JA-2019.

Clôturent les travaux de la Réunion Conjointe, le Président de l'ACNOA, la directrice des Affaires Sociales de l'UA et le Président de l'UCSA ont salué l'état d'esprit, le niveau d'engagement et l'harmonie qui règnent entre les entités concernées par l'organisation de ces Jeux.

Les Jeux du Maroc qui se dérouleront du 19 au 31 août 2019 à Rabat et Casablanca, se veulent un véritable tremplin vers les Jeux Olympiques de Tokyo-2020, avec au total 29 disciplines sportives dont 18 qualificatives.

Le Ministre de la Jeunesse et des Sports, la directrice des Affaires Sociales de l'UA, les Présidents de l'ACNOA et de l'UCSA, et le Vice-président du Comité National Olympique Marocain ont également répondu aux questions des journalistes lors d'une conférence de presse organisée le 29 janvier. Le but était de mettre la lumière sur l'état des préparatifs. L'accent a également été mis sur les aspects organisationnels et techniques de cette édition qui verra la participation d'environ 5.000 athlètes d'une cinquantaine de pays.

M. Rachid Talbi Alami a souligné qu'une nouvelle page s'ouvrait dans l'histoire des Jeux Africains, vu le nombre de disciplines sportives qualificatives aux Jeux Olympiques de 2020. Il a également souligné que cette nouveauté constitue une occasion propice pour «faire venir un grand nombre de champions de haut niveau, désireux de poinçonner leurs billets pour la plus grande messe sportive au monde».

Le Maroc a pour cela déjà entamé des travaux de mise à niveau des principales infrastructures sportives devant abriter cet événement, en l'occurrence le Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat et le Complexe sportif Mohammed V de Casablanca. Un programme culturel est également en cours d'élaboration du moment que les Jeux Africains 2019 coïncideront avec la Fête de la Jeunesse au Maroc.

Mme Cisse Mariama qui a réitéré ses remerciements au Maroc pour avoir accepté d'accueillir ces Jeux dans un temps si court, s'est montrée très confiante sur l'expérience et l'expertise du Maroc s'agissant de l'organisation de grands événements sportifs. «Nous n'avons pas de doutes quant aux capacités du Maroc à mener à bien les événements d'envergure, tels que les Jeux Africains, dont l'organisation lui a été accordée dans un contexte limité dans le temps», a-t-elle déclaré.

Le Président de l'ACNOA a pour sa part renseigné l'assistance sur les différentes subventions qui seraient accordées par l'ACNOA en vue de la participation des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique aux Jeux du Maroc ainsi que l'aide qui serait apportée au COJAR.

Il convient de rappeler que l'ACNOA est responsable de l'organisation, la gestion et le marketing des 12^e Jeux Africains, tandis que l'UCSA se charge du volet technique.

La société Lagardère Sports a été officiellement retenue pour le marketing des JA-2019, suite à des échanges entre les responsables des deux institutions (ACNOA et Lagardère).



**L'ACNOA AU SERVICE
DE SES COMITES
NATIONAUX
OLYMPIQUES**

Dans le cadre du renforcement de son effectif au Siège de l'Association à Abuja, le recrutement d'un Directeur Technique est en cours, suite à un avis publié par les services de l'ACNOA le 23 janvier 2019. Le délai de dépôt des demandes pour ce poste à pouvoir est fixé au 15 février 2019. «*Notre désir les d'engager des personnes compétentes possédant les meilleurs talents nécessaires à la croissance et l'obtention de résultats escomptés*» a déclaré le Secrétaire Général de l'ACNOA M. Ahmed Abou Elgasim Hashim à la suite de la publication de l'annonce. Le Secrétariat de l'ACNOA continue par ailleurs de suivre les différents dossiers et d'accompagner les Comités Nationaux Olympique africains en leur fournissant l'assistance nécessaire et les services requis pour ce qui est de l'utilisation du programme des activités des CNOs et autres programmes mis à leur disposition et à la disposition de leurs athlètes par la Solidarité Olympique et le CIO.

**PREMIERS JEUX AFRICAINS DE
PLAGE**

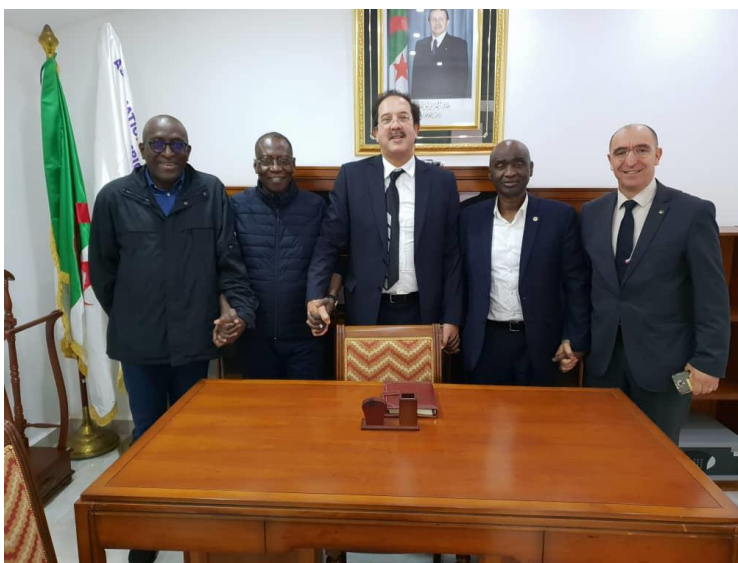
Les préparatifs vont bon train pour les Jeux Africains de Plage dont la première édition se tiendra à Sal au Cap Vert du 14 au 23 juin 2018. La Commission des Jeux de l'ACNOA continue de faire un travail de proximité avec le COJAP afin de garantir le succès de ces Jeux de l'ACNOA. Les CNO africains ont officiellement été conviés à ce grand rassemblement de la Famille Olympique Africaine et ses athlètes des sports nautiques.



**REPRÉSENTER L'AFRIQUE: DEVOIR
DES DIRIGEANTS DE L'ACNOA**

Les Représentants de l'ACNOA conduits par le Président de l'ACNOA et Vice-président de l'ACNO M. Mustapha Berraf ont pris part aux travaux de la première réunion du Conseil Exécutif de l'ACNO pour le nouveau quadriennal tenue à Lausanne (Suisse) en janvier 2019. Un rapport d'activités de l'Afrique a été présenté à l'occasion.

Le Président de l'ACNOA, accompagné du Secrétaire Général et du Trésorier Général, a également été reçu par le Président du CIO, M. Thomas Bach lors d'une visite de courtoisie au siège du CIO, pour échanger sur diverses questions relatives au bien-être de l'ACNOA, des athlètes africains et au profit du développement du sport sur le continent.



**LA FONDATION
INTERNATIONALE
OLYMPAFRICA TOUJOURS EN
ACTION**

La pose de la première pierre pour la réalisation du centre sportif Olympafrica s'est faite à Tamanrasset par le Ministre algérien de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab, accompagné du Président de l'ACNOA, M. Mustapha Berraf, en présence du Directeur Exécutif de la Fondation Internationale Olympafrica, et des Présidents des Comités Nationaux Olympiques du Niger et du Mali. «*Notre objectif en tant que dirigeants du sport africain est de s'assurer que toutes les classes sociales soient touchées positivement à travers le sport ; tel est le but de ce centre qui répondra aux besoins des jeunes démunis de la zone frontalière algérienne* » a déclaré le Président de l'ACNOA. Les travaux de construction démarreront incessamment en vue d'une réalisation en temps record de ce centre. Une réunion du Bureau Exécutif de la Fondation est prévue à Rabat, Maroc le 24 février 2019 pendant laquelle ce dossier sera également mis sur le tapis.





ACNOA – ANOCA



DERNIERES ELECTIONS DANS LES COMITES NATIONAUX OLYMPIQUES D'AFRIQUE

Les Comités Nationaux Olympiques du Nigéria, Sierra Leone et Madagascar ont procédé au renouvellement de leurs instances dirigeantes.

Pour le CNO du Nigéria, M. Habu A. Gumel a retenu son poste de Président, les Vice-présidents élus sont M. Solomon Ogba, M. Francis Orbih, M. Ishaku Tikon. Le changement majeur s'est produit au poste de Secrétaire Général, désormais occupé par M. Olabanji Oladapo qui avait d'ailleurs occupé ce même poste pendant plusieurs années. M. Mohammed Abdullahi est élu Secrétaire Général adjoint, M. Bappa M. Aliyu occupe le poste Trésorier, tandis que M. Adetula Oluphemmy a pris la responsabilité des relations publiques.

La composition du nouveau bureau du CNO sierra léonais quant à lui se présente comme suit :

- | | | |
|------------------------|---|----------------------|
| 1. Président | - | Dr. Patrick E. Coker |
| 2. Vice-président | - | M. Abdul Karim Sesay |
| 3. Trésorier | - | M. Prince V. Sualley |
| 4. Membre Es qualité 1 | - | M. Johnson |
| 5. Membre Es qualité 2 | - | M. Idrissa Massaquoi |

Au CNO Malgache, Siteny Randianasoloniaiko et Randriamiadanarivo Alex ont respectivement été réélus Président et Secrétaire Général lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du CNO tenue le 22 janvier 2019.



Le Président de l'ACNOA dans son message de félicitations aux Présidents réélus a déclaré « *Votre réélection ne fait que confirmer les réalisations de votre équipe lors de la dernière Olympiade et augure bien pour la mise en œuvre du plan d'action conçu pour faire progresser votre CNO* ». Il les a en outre rassurés de la collaboration et la disponibilité de l'ACNOA pour renforcer davantage le développement du sport et la propagation des idéaux olympiques non seulement dans leur pays, mais également sur l'ensemble du continent.



LA SERENITE RETOURNE AU CNO DE SAO TOME

La crise qui prévalait au sein du Comité National Olympique de Sao Tome et Principe depuis presque deux ans est arrivée à un dénouement heureux le 16 janvier 2019 lorsque le CNO a organisé son Assemblée Générale électorale en vue du renouvellement de ses instances dirigeantes, en présence du Premier Ministre, le Ministre des Sports, ainsi qu'un émissaire du CIO et de l'ACNOA en la personne de Mme Filomena Fortes, Présidente du CNO capverdien. Cette Assemblée Générale s'est tenue suite à des interventions et missions de médiations du CIO et de l'ACNOA. Le nouveau bureau Exécutif se compose désormais comme suit : Joao Manuel da Costa Alegre Afonso – Président, Antonio Menezes da Trindade - 1er vice-président, Aida Vicente Quaresma - 2e vice-président, Bartolomeu Costa - 3eme vice-président, Laureano Lima Ferreira Soares - Secrétaire Général, Paquet Edgar Lima de Jesus - Secrétaire Général adjoint, Eleuterio Noronha Fernandes – Trésorier. Les Membres élus sont Filipe d'Assun ao Neto, Joao da Costa Lima Neto, Eloy Boa Marte, Isabel Silva, et Adelino Neto dos Santos Lima. L'ACNOA peut dès à présent miser sur ce regain de sérénité pour une préparation plus effective de la participation des athlètes de ce pays aux prochaines compétitions sportives continentales et internationales, notamment les Jeux Olympiques de Tokyo 2020. Le Président réélu M. Joao Manuel Da Costa Afonso Alegre a par ailleurs exprimé sa profonde gratitude au CIO et à l'ACNOA pour avoir réussi à ramener les parties belligérantes autour de la même table pour le bien des athlètes du pays. « *Je suis heureux de voir mes frères, collègues et amis se remettre ensemble, tenir le même langage et placer les intérêts de nos athlètes en premier. Nous repartons sur de nouvelles bases et travaillerons ensemble avec toutes les fédérations nationales pour préserver cette harmonie et atteindre des lendemains meilleurs pour le développement du sport à Sao Tome et Principe* » a-t-il soutenu.





DES SESSIONS DE L'ACNOA

ACNOA – ANOCA



La 54^e Session du Comité Exécutif de l'ACNOA et la première depuis l'élection du Président le 29 novembre 2019 à Tokyo, se tiendra à Rabat, au Maroc les 25 et 26 février 2019. Ce lieu a été choisi dans le but de permettre aux dirigeants de l'ACNOA d'apprécier et d'évaluer le niveau de préparation des 12^e Jeux Africains

dont la gestion et l'organisation leur incombe désormais. Ce sera en outre l'occasion d'examiner les activités entreprises depuis la 53^e Session Ordinaire tenue à Abuja en Janvier 2018, les rapports financiers, les rapports d'activités des différentes zones, les activités de la commission des athlètes, mais aussi d'arrêter un plan d'action pour la nouvelle année.

La 18^e Session Ordinaire de l'Assemblée Générale de l'ACNOA a été convoquée le 6 février par le Président de l'ACNOA, M. Mustapha Berraf. Ce sera l'occasion de faire le bilan des deux dernières années et déterminer les perspectives d'avenir. Les différents points de l'ordre du jour de cette Session qui se tiendra le 12 juin 2019 à Sal, au Cap Vert, seront arrêtés par le Comité Exécutif lors de sa 54^e Session à Rabat.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA ZONE II DE L'ACNOA A BAMAKO



La Zone II de l'Association des Comités Nationaux d'Afrique (ACNOA) a tenu son Assemblée Générale Ordinaire le samedi 2 février 2019 au Millenium Hôtel de l'ACI 2000 à Bamako. Présidée par le Ministre des Sports, Me Jean-Claude Sidibé, la cérémonie d'ouverture a enregistré la présence du président de l'ACNOA M. Mustapha Berraf et Mme Beatrice Allen, Membre du CIO.

Faire de la Zone un pôle lumineux du Mouvement Olympique Africain ; telle est l'ambition des responsables des Comités Nationaux Olympiques de la Zone II de l'ACNOA. Une volonté commune réaffirmée lors de cette Assemblée Générale Ordinaire. Un objectif dont l'atteinte est liée à la synergie d'action comme l'a souligné son Président et celui du Comité National Olympique et Sportif du Mali (CNOSM), M. Habib Sissoko. A l'ordre du jour, l'examen des rapports d'activités et financier de 2017 à 2018.

Cet exercice a permis d'évaluer le chemin parcouru et d'envisager les perspectives de 2019-2020. *«Nous célébrons aujourd'hui la bonne gouvernance qui nous impose l'exercice de redevabilité. Cette session clôt une période et ouvre une autre encore plus passionnante et plus exaltante, compte tenu des défis à relever»*, a souligné le président de la Zone II. Celle-ci, a souligné M. Sissoko, *«a des acquis en termes de fonctionnement des structures et de réalisation d'activités en dépit des insuffisances à combler»*. Des acquis reconnus et salués par les instances de l'ACNOA. *«Dans la perspective d'opérer des choix objectifs, la nouvelle période nous enjoint d'examiner nos actions futures à la lumière des capacités réelles de notre organisation et des engagements fermes que nos CNO peuvent réaliser. Cela sauvegarderait la crédibilité de notre organisation»*, a poursuivi Habib Sissoko.



Pour lui, la vision «un projet, un pays» privilégiée pour les deux prochaines années, participe de la logique de *«partage des responsabilités et des sacrifices»*. Ainsi, *«la réalisation de cette vision aura l'avantage de faire rayonner notre zone auprès de nos pays respectifs et des autorités politiques»*, a précisé le président Sissoko. Pour garantir ce projet, l'adoption des programmes doit se faire en fonction de l'intérêt des pays, avec en toile de fond les moyens de mise en œuvre. *«Dans cette vue, la collaboration étroite de nos CNO avec les instances sportives nationales et les départements en charge des sports doit être constamment recherchée»*, a conseillé le Président de la Zone. L'accent a également été mis sur la nécessité de se joindre à l'unanimité faite sur l'Agenda 2020 du CIO qui milite particulièrement pour la bonne gouvernance et le renforcement du rôle du sport dans la société.

Le président de la Zone II de l'ACNOA n'a pas manqué de manifester sa reconnaissance au Mali pour son soutien aux actions de la Zone, notamment l'aménagement et l'équipement du Secrétariat Exécutif.

Pour le ministre des Sports, Me Jean-Claude Sidibé, cette Assemblée Générale offre l'opportunité de *«partager avec nos frères et sœurs des pays membres un temps de réflexion et d'échanges que nous apprécions hautement»*.

Il a aussi profité de l'occasion pour exhorter les participants à *«une analyse approfondie des documents qui leur étaient soumis et à mettre en œuvre une véritable stratégie permettant la concrétisation des ambitions de notre Institution sportive africaine»*.

Le séminaire des journalistes sportifs (à Bamako), tournoi de tennis (coupe Daniel Monteiro) et un séminaire de formation des cadres techniques de tennis en marge du tournoi au Cap-Vert, séminaire de médecine du sport (Sénégal), tournoi de boxe, séminaire Femme et Sport (Sénégal), tournoi de basket-ball et formation technique (Mali) et, enfin, un séminaire des cadres administratifs de sport sont les activités initialement programmées pour la période 2019-2020.